
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 17 mars 2022

Présents : 8

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée le 17 mars 2022, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean-Luc HENRY, Monique BONAFINI, André BRUNEL, Romain HENRY, Amandine MORLOT, Sandrine MULLER, Patrick HURNI, Tom GENIN

Votants: 8

Représentés:

Excuses: Jérôme PRIN, Tamara LUCAS, Béatrice MERCIER

Absents:

Secrétaire de séance: Sandrine MULLER

Objet: Travaux allées du cimetière - 2022_DE_008

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de refaire les allées du cimetière, il propose de poser des dalles à gazon.

Après présentation des devis, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet et décide d'inscrire les dépenses au prochain budget.

Objet: Réfection des routes - 2022_DE_009

Monsieur le Maire propose plusieurs devis de réfection de rues : Allée des Tilleuls, un tronçon du Chemin de la Voie de Saulxures, le carrefour de la Rue de la Gare et de l'Allée des Tilleuls.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder :

- A la réfection par monocouche de l'Allée des Tilleuls par l'entreprise Colas pour un montant de

5 987.42 € HT

- A la réfection en enduit bicouche du Chemin de la Voie de Saulxure par l'entreprise Colas pour un montant de 4 219.80 € HT

- A la réfection du carrefour de la Rue de la Gare et de l'Allée des Tilleuls par la SARL Dominique MULLER pour un montant de 8 192.00 € HT

Objet: Mise en extérieur des compteurs d'eau - 2022_DE_010

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il reste encore huit compteurs d'eau à mettre en extérieur et propose un devis de l'entreprise SARL MULLER Dominique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis MULLER.

Objet : Délivrance des chablis - Affouages 2022 / 2023 - 2022_DE_011

Après avoir délibéré le conseil municipal demande :

-La délivrance à la commune des arbres chablis de qualité chauffage des parcelles 21 et 24

L'exploitation de la partie délivrée sera effectuée par les affouagistes, après partage sur pied, et sous la responsabilité de 3 garants :

M PRIN Jérôme, M HENRY Romain, et M HURNI Patrick

Conformément aux articles L 145-1 et L 145-2 du Code forestier, le conseil municipal fixe :

-le mode de partage par feu

-le délai d'abattage et débardage au 15/10/2024

-le délai de débardage au 15/10/2024

Objet : Radar pédagogique

Monsieur le Maire et Monsieur le 2ème adjoint ont eu un entretien avec deux responsables de l'ADA de Commercy, venus pour proposer des solutions afin de ralentir les véhicules venant de Traveron.

- Installer des chicanes qui devront être complétées par des bordures sur une certaine longueur. Les bordures empêchent les véhicules de quitter la route afin d'éviter les chicanes. Coût de 20 000 à 40 000 €
- Coussins berlinois : moins cher (environ 4 000 €) mais la route est trop large. Comme pour les chicanes, il faut bordurer et prévoir un rétrécissement de la chaussée. Le coût va donc beaucoup augmenter.
- Passage piéton : non pertinent et pas justifié. De plus, il faut prévoir des bordures de trottoir.
- Feux clignotant ou tricolores asservi à la vitesse : c'est interdit et très cher.
Plusieurs communes adoptent cette formule, mais elles sont dans l'illégalité.
- Dos d'âne : non approprié et coût élevé compte tenu de la circulation .

Il passe chaque jour environ 165 voitures et 8 camions selon les relevés de l'ADA.

La route venant de Pagny / Traveron est une départementale donc à la charge du département.

Avec l'accord du département, nous pouvons installer différents systèmes. Ce qui sera installé sur la chaussée va tôt ou tard provoquer des déformations et la remise en état sera à la charge de la commune.

- Radar pédagogique : Il existe plusieurs modèles avec différentes capacités donc différents prix. Quel que soit le modèle retenu, il faut en choisir un alimenté sur secteur. L'appareil étant souvent sollicité, une alimentation solaire n'est pas appropriée selon eux.

Coût de 2000 à 5 000 € suivant le modèle et la distance nécessaire pour l'alimenter.

Aux vues des coûts d'investissement par rapport à la fréquentation et au volume de trafic, le conseil décide d'opter pour une solution moins couteuse et plus efficace.

Des contrôles de gendarmerie inopinés vont être demandés.

Le Conseil réfléchit pour l'achat de panneaux spécifiques "attention enfants"

Objet: Achat d'un nettoyeur haute pression thermique

Monsieur le Maire informe les membre du conseil municipal qu'il serait intéressant d'investir dans un nettoyeur haute-pression thermique pour l'agent communal.

Les membres du conseil municipal considèrent que vu le peu d'utilité du matériel, ils préféreraient plutôt de louer le matériel ou éventuellement d'en trouver d'occasion.

Objet : Tours de garde des élections présidentielles

1er tour du 10/04/2022

- 8h - 10h : Romain / Tom / Jean-Luc
- 10h - 13h : Amandine / Patrick / Jean-Luc
- 13h - 16h : André / Sandrine / Monique
- 16h - 19h : Béatrice / Jérôme / Tamara / Monique

2ème tour du 24/04/2022

- 8h - 10h : Romain / Tom / Jean-Luc
- 10h - 13h : Amandine / Patrick / Jean-Luc
- 13h - 16h : André / Sandrine / Monique
- 16h - 19h : Béatrice / Jérôme / Tamara / Monique

Objet : Plan travaux mairie

L'architecte a fait parvenir à la commune, les 1er plans de rénovation de la mairie. Les membres du conseil municipal souhaitent revoir les plans avec l'architecte.

Questions diverses :

Les prochaines manifestations auront lieu aux dates suivantes :

- Visite des classes prévues le 29/03/2022 pour découvrir les maisons traditionnelles lorraine et découverte du village (lavoir...), "veillée" prévue à la bibliothèque
- Brocante le 01/05/2022
- Festivité du 14 juillet par les Loupiots 14/07/2022
- Fête des Vieux métiers le 14/08/2022
- Campagne de stérilisation des chats : 6 à ce jour
- Méchoui le 28/08/2022

La séance a été levée à 22h50.